

## Ressources humaines

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines est composé de 5 personnes à l'Hôtel de Ville du Motty :

- 1 Cheffe de service à 80 %.
- 1 assistant à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 responsable des salaires à 90 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

### TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service des ressources humaines sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

### RECRUTEMENT

En février, nous avons ouvert la plate-forme de recrutement FlexPerso. Celle-ci permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par e-mail. Ceci a permis de réaliser d'importantes économies en affranchissement, en papier et en temps.

Durant l'année, 799 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 496 offres spontanées pour des postes divers et 42 offres spontanées pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

6 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). 4 postes d'apprentis ont été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire via la plate-forme FlexPerso.

### Postes mis au concours en 2017

Poste	%	Nombre dossiers reçus
Technicien-dessinateur	100 %	40
Intendant APEMS	26 %	13
Educateur APEMS	65 %	125
Chauffeur du bus scolaire et manutentionnaire	80 %	123
Apprenti horticulteur		18
Apprentis employé de commerce (2)		91
Apprenti agent d'exploitation		12
Auxiliaires d'été pour les bâtiments		44
Auxiliaires d'été pour les espaces verts		33
Ouvrier au Service des travaux	100 %	246
Adjoint au Chef du Service des bâtiments	100 %	54

### SITUATION DU PERSONNEL

#### Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2017 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 40, selon la

classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2017 est de 202 personnes, soit 150.12 EPT (selon décision d'organisation).

Parmi ces 202 personnes, nous comptons 175 personnes payées au mois, 12 personnes payées à l'heure et 15 apprentis.

L'augmentation des EPT provient du fait que les aides de nettoyage, ainsi que les aides de réfectoire, auparavant payées à l'heure et comptées parmi les auxiliaires, ont été mensualisées lors de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement du personnel et figurent, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans l'effectif.

Au 31 décembre, 2,5 EPT sont vacants et en cours de recrutement.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 45, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments et le Service des travaux, ainsi que l'archiviste et la documentaliste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 40 % (0,4 EPT).

Durant l'été 2017, nous avons engagé 30 auxiliaires pour le Service des bâtiments, 11 auxiliaires pour le Service des travaux et 2 auxiliaires pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages de découverte des différents métiers, ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

La Municipalité a, en outre, accepté d'adhérer au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail.

Cependant, aucun jeune n'a encore souhaité profiter de cette opportunité.

#### Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2017 est de 8.62 %.

Au cours de cet exercice, 15 départs ont été enregistrés, soit :

• Démissions	7
• Licenciements	3
• Fin de contrat d'apprentissage	4
• Retraite	1

Ainsi que 21 arrivées, dont 6 apprentis.

Les nouveaux postes sont les suivants :

- 1 collaboratrice administrative aux écoles à 20 %.
- 1 bibliothécaire à 50 %.
- 1 urbaniste à 80 %.
- 1 assistante socio-éducative (APEMS Coquerellaz) à 75 %.
- 2 éducatrices (APEMS Coquerellaz) à 145 %.
- 1 intendante (APEMS Coquerellaz) à 26 %.
- 1 ouvrier polyvalent – remplaçant fixe à 100 %.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste à 100 %.

Soit une augmentation réelle de 5.96 EPT, dont 1 apprenti.

La moyenne des années de service est de 6.7 ans pour le personnel payé au mois et de 5.3 ans pour le personnel payé à l'heure.

#### Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2017, notre Commune comptait 15 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprentis de commerce, voie E, 1<sup>ère</sup> année.
- 2 apprenties de commerce, voie E, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti de commerce, voie B, 3<sup>e</sup> année.

- 1 apprentie de commerce, voie E, 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprentie horticultrice-paysagiste, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 3<sup>e</sup> année.
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 3<sup>e</sup> année.
- 2 apprentis assistantes socio-éducatives, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprenti agent d'exploitation 3<sup>e</sup> année.

Quatre apprenties ont terminé leur formation en juillet. Il s'agit de Mmes Audrey Taverney et Anna Grobet, employées de commerce, et de Mmes Tania Giangreco et Mélissa Martins, assistantes socio-éducatives.

Ces jeunes personnes ont été félicitées lors d'un apéritif qui a eu lieu dans le parc de Mon Repos, le 6 juillet 2017.



Les apprenties et les formateurs

De gauche à droite : Christian Maeder (Syndic), Axel Noverraz, Isabelle Cornut Massard, Débora Greco, Mélissa Martins, Liliane Genolet, Tania Giangreco, Valérie Darbellay, Audrey Taverney, Yolande Dallinge, Teuta Jakaj, Diego Canedo.

### Fidèles collaborateurs

Les fidèles collaborateurs ont également été félicités par la Municipalité lors de la traditionnelle réception qui a eu lieu le 27 novembre 2017.



De gauche à droite : Belarmino Gomez (10 ans), Carlos Morgado (15 ans), Louis Marro (10 ans), Rosario Luperto (15 ans), Murielle Gomes (10 ans), Claude Salzman (10 ans), Marcos Morano (10 ans), Colette Divorne (15 ans), Patricia Greco (10 ans), Mirjana Djukanovic (10 ans), Paula Alves (10 ans), Rosa Natale (20 ans), Christian Maeder, Syndic  
Absent sur la photo : M. François Lyon (10 ans)

### Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours de gym, d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.

Nous avons également proposé, comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière. 20 collaborateurs seulement ont souhaité profiter de cette vaccination.



### Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers » mais le savoir-être est également mis en avant. En 2017, environ 41 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 2'217 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant. En 2017, les séminaires suivants ont été organisés :

- Vivre en harmonie, prévention des conflits.

- Séminaire pour les Chefs de service sur le thème de la cohésion d'équipe.
- Premiers secours.
- Urgences petits enfants.
- Formation des personnes de confiance.

Le fait d'organiser des formations à l'interne favorise les échanges entre les collaborateurs des différents services et permet de réaliser d'importantes économies.



Séminaire des Chefs de service

### Règlement du personnel

Le Règlement du personnel et le nouveau système de rémunération sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Soirée du personnel

Le 22 septembre 2017, la traditionnelle soirée du personnel a eu lieu à l'Ecole hôtelière de Lausanne.



Elle a été remarquablement organisée par le Comité de l'Association du personnel communal d'Ecublens (APCE) avec l'appui, comme chaque année, d'un membre de la Municipalité. En 2017, Mme Danièle Petoud a été désignée.

Cette soirée a rencontré un très vif succès.



Le Comité de l'APCE

De gauche à droite : Fabien Buensoz (Président), Mélanie Steiner, Suzana Ferreira, Charles Anderegg, Fabienne Dupré, Rosario Luperto (membres) et Danièle Petoud (Municipale, déléguée en 2017).

## Effectif du personnel

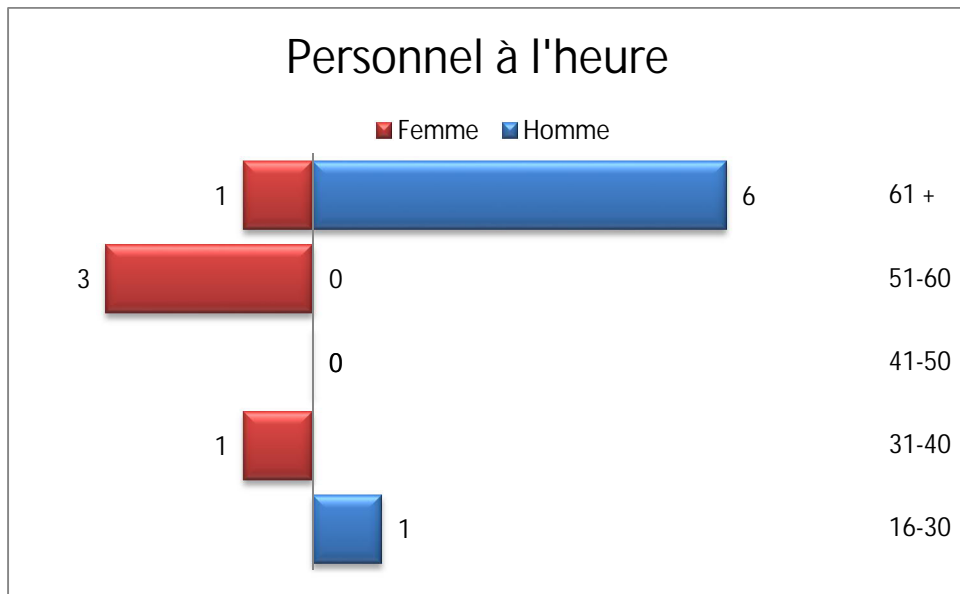
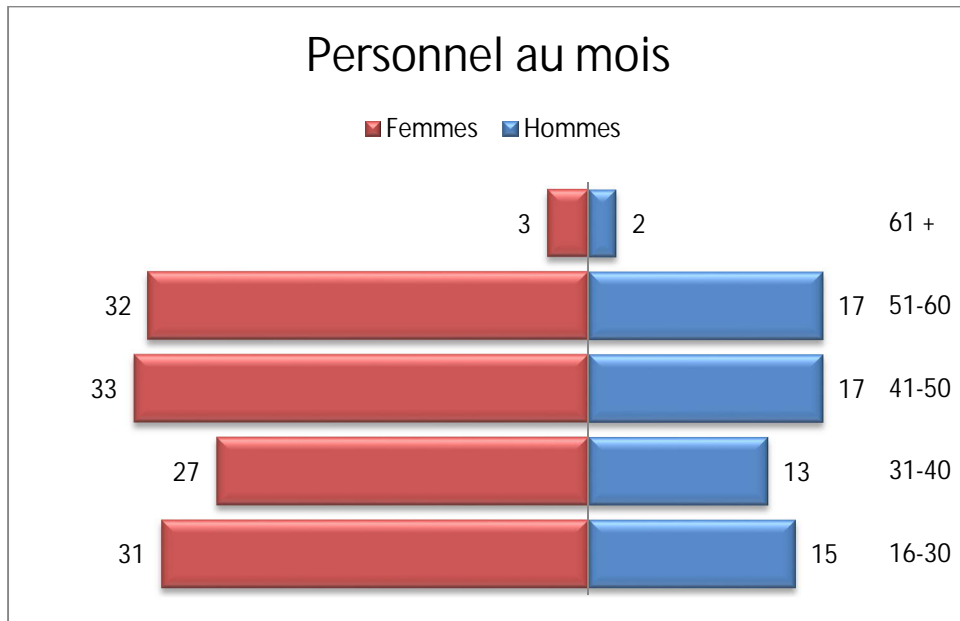
Etat du personnel fixe au 31.12.2017 exprimé en EPT (équivalent plein temps) :

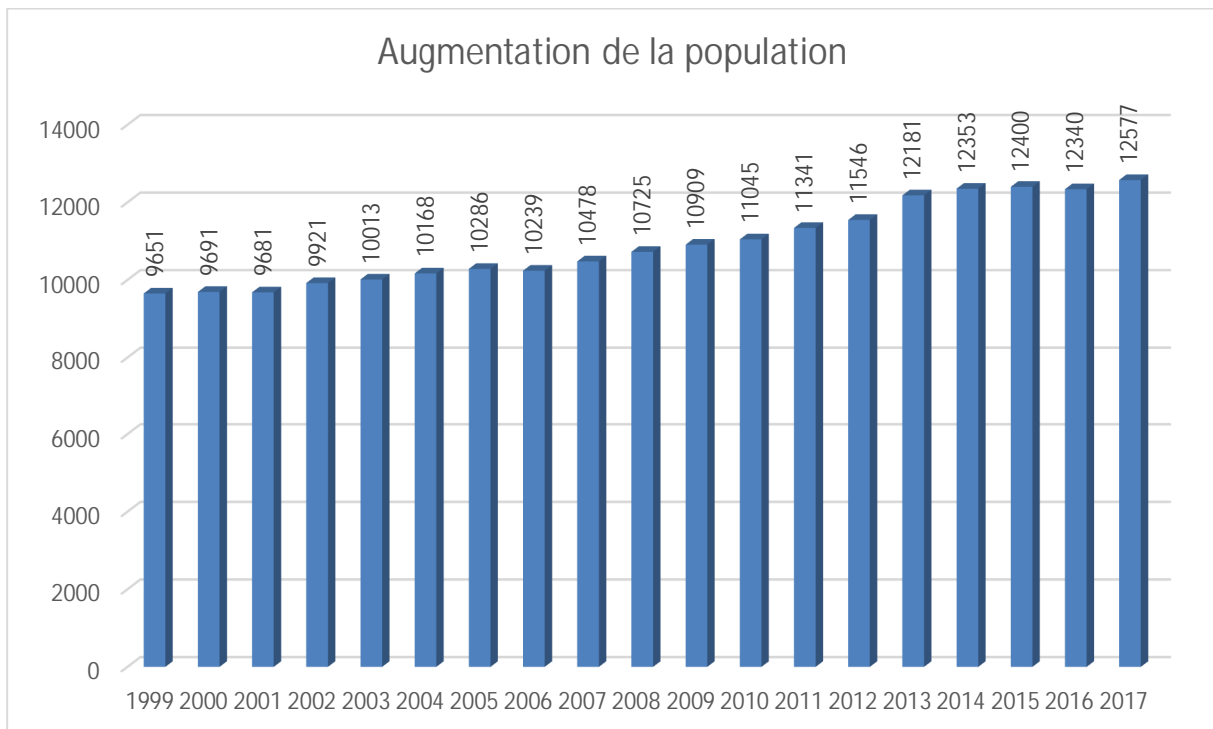
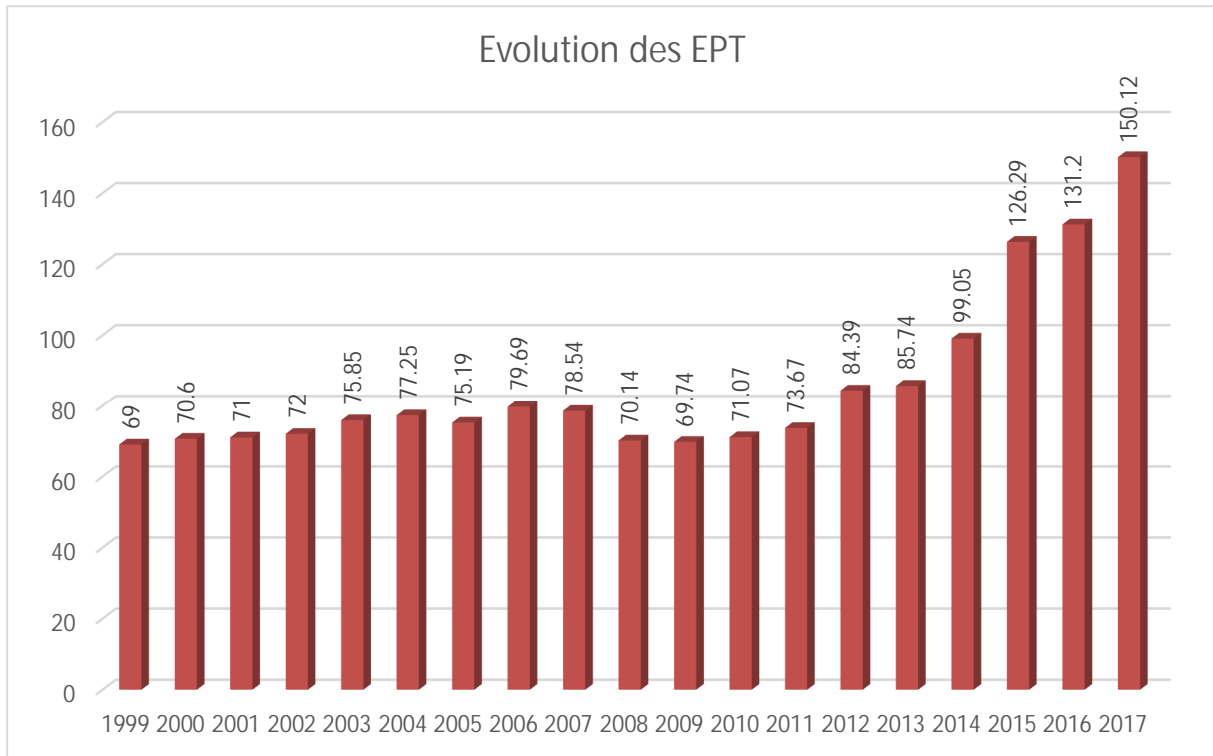
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	4.6	4.6	6
130 – Service des ressources humaines	3.3	3.3	4
131 – Apprentis	15.00	15.00	15
152 – Bibliothèque communale	2.9	2.9	4
153 – Culture	2.8	1.8	2
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	3.9	3.4	4
200 – Service des finances	5.2	5.2	6
300 – Bâtiments administration	7.1	6.1	7
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1
352 – Salle de spectacle	0.25	0.25	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	6.0	6.0	7
420 – Urbanisme	4.6	4.6	5
430 – Réseau routier	11.1	11.1	12
440 – Parcs et promenades	8.0	8.0	9
500 – Ecole administration	3.25	3.25	5
503 – Bâtiments scolaires	11.0	11.0	11
Div – Aides de nettoyages	6.11	6.11	12
504 – Réfectoires scolaires	4.59	4.59	17
506 – APEMS CSCE	3.75	3.75	6
507 – APEMS Coquerellaz	4.62	4.62	9
580 – Paroisses réformées	1.0	1.0	2
620 – Contrôle des habitants	4.5	4.5	5
700 – Sécurité sociale	4.3	4.3	5
713 – Halte-garderie les Moufflets	1.8	1.8	3
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
714 – Garderie les Petits Loups	6.1	6.1	8
715 – Garderie Domino	18.00	18.00	25
719 – UAPE	4.00	4.00	5
Total :	150.12	147.62	198 postes
Il y a 198 postes mais 190 personnes car 8 personnes ont un emploi dans plusieurs sections 2.5 EPT vacants			

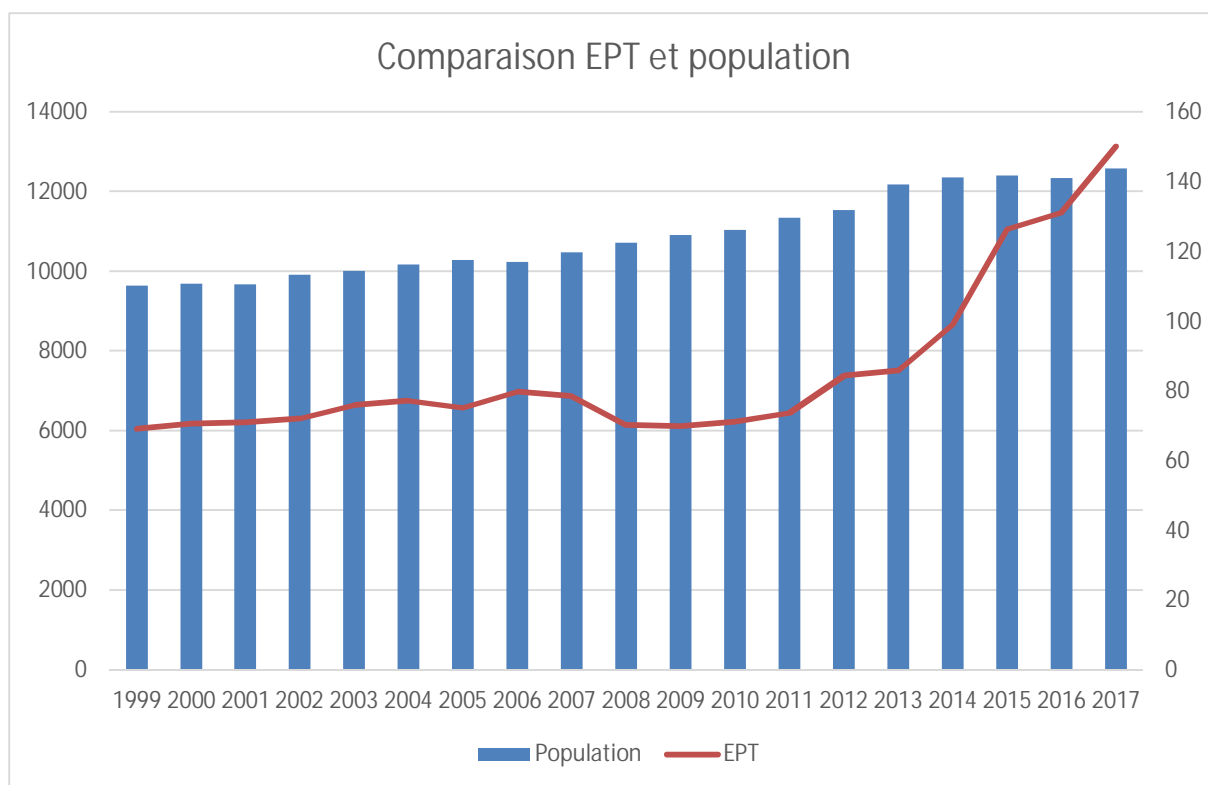
Effectif du personnel payé à l'heure (auxiliaires)

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
450 – Déchetterie	3
500 – Patrouilleurs scolaires	9
580 – Paroisses réformées	1
	14 postes
14 postes mais 12 personnes car 2 personnes ont un emploi fixe	

Pyramide des âges







Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 11,94.





COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL  
AU 31 DECEMBRE 2017

150.12 EPT (190 personnes dont 15 apprentis)  
14.00 postes à l'heure (12 personnes)

